

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Normandie réuni le 25 octobre 2024, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. Philippe LERAÎTRE, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,
- Vu les conventions EPF-Région 2017/2021 et 2022/2026 signées les 12 avril 2017 et 04 juillet 2022,
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

**D'autoriser** le Directeur Général, dans le cadre de la mise en œuvre des conventions EPF-Région 2017/2021 et 2022/2026, à signer les avenants aux conventions :

- **Pour les opérations présentées dans le tableau suivant, afin d'ajuster le plan de financement avec l'intégration d'un 4<sup>ème</sup> financeur ;**

Opération	« Evers » Epouville	« Fleurus » Le Havre	« Sonen » Fleury/Orne	« Volvo » Rouen	« SLIC » Gruchet le Valasse	« Orgachim » Oissel	« Dollemard » Le Havre
	TRAVAUX	TRAVAUX	TRAVAUX	TRAVAUX	ET TECH+TRAVAUX	ET TECH	TRAVAUX
Nouveau financeur	FEDER	FEDER	FEDER	FEDER	ADEME	ADEME	ADEME
Enveloppe financière HT	2 200 000 €* <sup>*</sup>	810 000 €	2 000 000 €	1 600 000 €	618 111.16 €	165 114.98 €	680 441.17€
Part EPF Normandie	440 000 €	186 000 €	479 441.63€	425 800 €	156 570.26€	34 434.46 €	180 000 €
Part Région	220 000 €	105 000 €	419 162.45€	315 800 €	201 352.29€	24 596.05 €	180 000 €
Part Collectivité HT	220 000 €	129 000 €	498 604.08€	421 600 €	61 811.12 €	39 353.67 €	240 000 €
Part 4 <sup>ème</sup> financeur	1 320 000 €	390 000 €	602 791.84€	436 800 €	198 377.49€	66 730.80 €	80 441.17€

\* Il est précisé que l'opération « Evers » à Epouville a fait l'objet de plusieurs enveloppes de financement depuis 2015, pour un montant total de 7 997 499,36 € HT. L'objet de l'avenant est d'intégrer le FEDER sur l'enveloppe de 2,2 M€ dernièrement programmée.



- pour les opérations présentées dans le tableau suivant, afin d'intégrer le rescrit en matière d'assiette de TVA à considérer, étant précisé que l'enveloppe initialement programmée et la participation de l'EPF Normandie restent inchangées :

Opération	« 4 Bâtiment » à Rouen	« SCI Hoche » à Rouen	« SRDA » à Rouen
	TRAVAUX	TRAVAUX	TRAVAUX
Rappel Enveloppe financière HT	450 000 €	300 000 €	325 000 €
Rappel Part EPF Normandie	120 872,50 €	90 000 €	97 500 €

Le Président du Conseil d'Administration  
de l'E.P.F. Normandie,

  
Sébastien LECORNU

Le Directeur Général  
de l'E.P.F. Normandie,

  
Gilles GAL

Délibération approuvée  
A Rouen, le  
Le Préfet,

29 OCT. 2024

L'adjointe au secrétaire général  
pour les affaires régionales  
responsable du pôle  
Politiques Publiques

  
Corinne GOILLOT

